

APRR : assemblée générale et dividende

Le conseil d'administration d'APRR s'est réuni ce jour afin d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale qui se tiendra le 23 juin 2009.

Au cours de cette séance, le conseil d'administration a estimé prudent, compte tenu des conditions de marché actuelles, de ne pas verser de dividende complémentaire au titre de l'exercice 2008. En conséquence, la distribution pour l'année 2008 est limitée à l'acompte sur dividendes de 0,85 euro par action qui a été versé en décembre 2008.

Les fonds disponibles qui auraient été utilisés pour payer un complément de dividende serviront au contraire à renforcer la capacité financière d'APRR.

Eiffage, Macquarie Infrastructure Group (MIG) et Macquarie European Infrastructure Fund (MEIF), actionnaires majoritaires d'APRR au travers de la société holding Eiffarie, approuvent sans réserve la décision prudente prise par le conseil d'administration d'APRR.

* *

Le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

Quatrième groupe autoroutier en Europe, le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, filiale d'EIFFAGE, exploite 2 234 km d'autoroutes sur les 2 279 km de réseau en concession de l'État.

Axe de communication majeur en Europe, ce réseau compte plus de 20 milliards de kilomètres parcourus en 2008. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 1 834 millions d'euros pour un résultat net de 333 millions d'euros en 2008. Le Groupe emploie près de 4 000 personnes.

www.aprr.com